

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 297

DE LYON

Mardi 25 Octobre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES : A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella

5 cent le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 6 fr. 10 ; 12 fr. 20 ; 24 fr. 40 ; 48 fr. 80 ; 96 fr. 160 ; 192 fr. 320 ; 384 fr. 640 ; 768 fr. 1280 ; 1536 fr. 2560 ; 3072 fr. 5120 ; 6144 fr. 10240 ; 12288 fr. 20480 ; 24576 fr. 40960 ; 49152 fr. 81920 ; 98304 fr. 163840 ; 196608 fr. 327680 ; 393216 fr. 655360 ; 786432 fr. 1310720 ; 1572864 fr. 2621440 ; 3145728 fr. 5242880 ; 6291456 fr. 10485760 ; 12582912 fr. 20971520 ; 25165824 fr. 41943040 ; 50331648 fr. 83886080 ; 100663296 fr. 167772160 ; 201326592 fr. 335544320 ; 402653184 fr. 671088640 ; 805306368 fr. 1342177280 ; 1610612736 fr. 2684354560 ; 3221225472 fr. 5368709120 ; 6442450944 fr. 10737418240 ; 12884901888 fr. 21474836480 ; 25769803776 fr. 42949672960 ; 51539607552 fr. 85899345920 ; 103079215104 fr. 171798691840 ; 206158430208 fr. 343597383680 ; 412316860416 fr. 687194767360 ; 824633720832 fr. 1374389534720 ; 1649267441664 fr. 2748779069440 ; 3298534883328 fr. 5497558138880 ; 6597069766656 fr. 10995116277760 ; 13194139533312 fr. 21990232555520 ; 26388279066624 fr. 43980465111040 ; 52776558133248 fr. 87960930222080 ; 105553116266496 fr. 175921860444160 ; 211106232532992 fr. 351843720888320 ; 422212465065984 fr. 703687441776640 ; 844424930131968 fr. 1407374883553280 ; 1688849860263936 fr. 2814749767106560 ; 3377699720527872 fr. 5629499534213120 ; 6755399441055744 fr. 11258999068426240 ; 13510798882111488 fr. 22517998136852480 ; 27021597764222976 fr. 45035996273704960 ; 54043195528445952 fr. 90071992547409920 ; 108086391056891904 fr. 180143985094819840 ; 216172782113783808 fr. 360287970189639680 ; 432345564227567616 fr. 720575940379279360 ; 864691128455135232 fr. 1441151880758558720 ; 1729382256910270464 fr. 2882303761517117440 ; 3458764513820540928 fr. 5764607523034234880 ; 6917529027641081856 fr. 11529215046068469760 ; 13835058055282163712 fr. 23058430092136939520 ; 27670116110564327424 fr. 46116860184273879040 ; 55340232221128654848 fr. 92233720368547758080 ; 110680464442257309696 fr. 184467440737095516160 ; 221360928884514619392 fr. 368934881474191032320 ; 442721857769029238784 fr. 737869762948382064640 ; 885443715538058477568 fr. 1475739525896764129280 ; 1770887431076116955136 fr. 2951479051793528258560 ; 3541774862152233910272 fr. 5902958103587056517120 ; 7083549724304467820544 fr. 11805916207174113034240 ; 14167099448608935641088 fr. 23611832414348226068480 ; 28334198897217871282176 fr. 47223664828696452136960 ; 56668397794435742564352 fr. 94447329657392904273920 ; 113336795588871485128704 fr. 188894659314785808547840 ; 226673591177742970257408 fr. 377789318629571617095680 ; 453347182355485940514816 fr. 755578637259143234191360 ; 906694364710971881029632 fr. 1511157274518286468382720 ; 1813388729421943762059264 fr. 3022314549036572936765440 ; 3626777458843887524118528 fr. 6044629098073145873530880 ; 7253554917687775048237056 fr. 12089258196146291747061760 ; 14507109835375550096474112 fr. 24178516392292583494123520 ; 29014219670751100192948224 fr. 48357032784585166988247040 ; 58028439341502200385896448 fr. 96714065569170333976494080 ; 116056878683004400771792896 fr. 193428131138340667952988160 ; 232113757366008801543585792 fr. 386856262276681335905976320 ; 464227514732017603087171584 fr. 773712524553362671811952640 ; 928455029464035206174343168 fr. 1547425049106725343623905280 ; 1856910058928070412348686336 fr. 3094850098213450687247810560 ; 3713820117856140824697372672 fr. 6189700196426901374495621120 ; 7427640235712281649394745344 fr. 12379400392853802748991242240 ; 14855280471424563298789490688 fr. 24758800785707605497982484480 ; 29710560942849126597578981376 fr. 49517601571415210995964968960 ; 59421121885698253195157962752 fr. 99035203142830421991929937920 ; 118842243771396506390315925504 fr. 198070406285660843983859875840 ; 237684487542793012780631851008 fr. 396140812571321687967719751680 ; 475368975085586025561263702016 fr. 792281625142643375935439503360 ; 950737950171172051122527404032 fr. 1584563250285286751870879006720 ; 1901475900342344102245054808064 fr. 3169126500570573503741758013440 ; 3802951800684688204490109616128 fr. 6338253001141147007483516026880 ; 7605903601369376408980219232256 fr. 12676506002282294014967032053760 ; 15211807202738752817960438464512 fr. 25353012004564588029934064107520 ; 30423614405477505635920876929024 fr. 50706024009129176059868128215040 ; 60847228810955011271841753858048 fr. 101412048018258352119736256430080 ; 121694457621910022543683507716096 fr. 202824096036516704239472512860160 ; 243388915243820045087367015432192 fr. 405648192073033408478945025720320 ; 486777830487640090174734030864384 fr. 811296384146066816957890051440768 ; 973555660975280180349468061728768 fr. 1622592768292133633915780102881536 ; 194711132195056036069893612345728 fr. 3245185536584267267831560205763072 ; 389422264390112072139787224691456 fr. 6490371073168534535663120411526144 ; 778844528780224144279574449382912 fr. 12980742146337069071326240823052288 ; 1557689057560448288559148898765824 fr. 25961484292674138142652481646104576 ; 3115378115120896577118297797531648 fr. 51923968585348276285304963292209152 ; 6230756230241793154236595595063296 fr. 103847937170696552570609926584418304 ; 12461512460483586308473191190126592 fr. 207695869341393105141219853168836608 ; 24923024920967172616946382380253184 fr. 415381738682786210282439706337673216 ; 49846049841934345233892764760506368 fr. 830763477365572420564879412675346432 ; 99692099683868690467785529521012736 fr. 1661526954731144841129758825350692864 ; 199384199367737380935571059042025472 fr. 3323053909462289682259517650701385728 ; 398768398735474761871142118084050944 fr. 6646107818924579364519035301402771456 ; 797536797470949523742284236168101888 fr. 13292315637849158729038070602805542912 ; 1595073594941899047484568472336203776 fr. 26585431275698317458076141205611085424 ; 3190147189883798094969136944672407552 fr. 53170862551396634916152282411222170848 ; 6380294379767596189938273889344815104 fr. 106341725102793269832304564822444341696 ; 12760588759535192379876547778689630208 fr. 212683450205586539664609129644888683392 ; 25521177519070384759753095557379260416 fr. 425366900411173079329218259289777366784 ; 51042355038140769519506191114758520832 fr. 850733800822346158658436518579554732576 ; 102084710076281539039012382229517041664 fr. 1701475601644692317316873037159109465152 ; 2041694201525630780780247644590340832 fr. 3402951203289384634633746074318218930304 ; 4083388403051261561560495289180681664 fr. 6805902406578769269267492148636437860608 ; 8166776806102523123120990578361363328 fr. 13611804813157538538534984297272875721216 ; 16333553612205046246241981156722726656 fr. 27223609626315077077069968594545711442432 ; 32667107224410092492483962313445453312 fr. 54447219252630154154139937189091422884864 ; 65334214448820184984967924626890906624 fr. 10889443850526030830827985437818284576928 ; 130668428897640369969935849253781813248 fr. 21778887701052061661655970875636569153856 ; 261336857795280739939871698507563626496 fr. 43557773402104123323311941751273138317712 ; 522673715590561479879743397015127252992 fr. 87114546804208246646623883502546276535424 ; 1045347431181122959759486794030254515808 fr. 17422948620841649329324776700509255307088 ; 2090694862362245919518973588060509031616 fr. 34845897241683298658649553401018510614176 ; 4181389724724491839037947176121018063232 fr. 69691794483366596717299142802037021228352 ; 83627794494489836780758943522420361254656 fr. 137383588966733173434598285604040742457312 ; 167255588988979673561517887044840722509216 fr. 274767177933466346869196571208081485018432 ; 334511177977959347123035774089681445018432 fr. 549522355955918694246071548179362890036864 ; 669022355955918694246071548179362890036864 fr. 1098044711911837388492143096358725780073728 ; 134755588988979673561517887044840722509216 fr. 139511177977959347123035774089681445018432 ; 269511177977959347123035774089681445018432 fr. 279022355955918694246071548179362890036864 ; 538022355955918694246071548179362890036864 fr. 556044711911837388492143096358725780073728 ; 1076044711911837388492143096358725780073728 fr. 1112089423823674776984286192717451560147456 ; 2144089423823674776984286192717451560147456 fr. 2224178847647349553968572385434903120294912 ; 4288178847647349553968572385434903120294912 fr. 4448357695294699107937144770869806240589824 ; 8576357695294699107937144770869806240589824 fr. 8896715390589398215874289541739612481179648 ; 171526357695294699107937144770869806240589824 fr. 177934315390589398215874289541739612481179648 ; 343052715390589398215874289541739612481179648 fr. 35586863078117879643175689088348224962353792 ; 68610543078117879643175689088348224962353792 fr. 71173726156235759286351378176696449247107584 ; 137221078117879643175689088348224962353792 fr. 142347452312471518572702756353392898494215168 ; 274442156235759286351378176696449247107584 fr. 284694904624943037145405512706785796988430336 ; 548884312471518572702756353392898494215168 fr. 569389809249886074290811025413571593976860672 ; 1097768624943037145405512706785796988430336 fr. 1138779258497772148581622050827147977761721344 ; 219553725849777214858162205082714797761721344 fr. 2277558516995544297163244101654295955523442688 ; 439107516995544297163244101654295955523442688 fr. 455511703399108858432648820330859191104688512 ; 87821503399108858432648820330859191104688512 fr. 916423406792177168655297606661783882209377216 ; 17524306792177168655297606661783882209377216 fr. 1834861358484354337310595213323567764418754432 ; 3504861358484354337310595213323567764418754432 fr. 3669722716968708674621190426647135528837508864 ; 7019645433937417349242380853294271057675017728 fr. 7339290867874834698484761706588542115350035456 ; 14038580867874834698484761706588542115350035456 fr. 14678581735749669396969523413177084230700070912 ; 28077161735749669396969523413177084230700070912 fr. 29357163471499338793939046826354168461400141824 ; 56154323471499338793939046826354168461400141824 fr. 58714326942998677587878093652708336922800283648 ; 112308646942998677587878093652708336922800283648 fr. 117428653885997355175756187305416673845600567296 ; 224617293885997355175756187305416673845600567296 fr. 239257387771994710351512374610833347691201134592 ; 4482347771994710351512374610833347691201134592 fr. 473484774393942140703024748221666695382402269184 ; 896469474393942140703024748221666695382402269184 fr. 946969548787884281406049496443332790764804538368 ; 179293895787884281406049496443332790764804538368 fr. 1891877915757684562812099992886655815529608866736 ; 3585877915757684562812099992886655815529608866736 fr. 3783755831515369125624199985773311631059217733472 ; 7171755831515369125624199985773311631059217733472 fr. 7543511663030738251248399971546623262118435466944 ; 14343511663030738251248399971546623262118435466944 fr. 15087023326061476502496799943093246524236870933888 ; 28687023326061476502496799943093246524236870933888 fr. 30174046652122953004993599886186493048473741867776 ; 57368046652122953004993599886186493048473741867776 fr. 60336093304245906009987199772372986096947483735552 ; 114736093304245906009987199772372986096947483735552 fr. 1204721866084918120199743995447459721938949674711104 ; 2294721866084918120199743995447459721938949674711104 fr. 2409443732169836240399487990894919443877899349422208 ; 4589443732169836240399487990894919443877899349422208 fr. 4818887464339672480798975981789838887755798698844416 ; 9158887464339672480798975981789838887755798698844416 fr. 9537774928679344961597951963579677775511597397688832 ; 1827574928679344961597951963579677775511597397688832 fr. 19051498573458689823959039267153555510223194795377664 ; 36551498573458689823959039267153555510223194795377664 fr. 38102997146917379647918078534307110440446389590755328 ; 73002997146917379647918078534307110440446389590755328 fr. 76005994293834759295836157068614220880892779181510656 ; 146005994293834759295836157068614220880892779181510656 fr. 152011988587669518591672314137228441761785558363021312 ; 29201198858766951859167231413722844176178558363021312 fr. 304023977175339037183344628274456883523571116726042624 ; 584023977175339037183344628274456883523571116726042624 fr. 608047954350678074366689256548913767047142233452085248 ; 1176047954350678074366689256548913767047142233452085248 fr. 1236095908701356148733378513097827534094284466904170496 ; 2352095908701356148733378513097827534094284466904170496 fr. 2472191817402712297466757026195655068188568933808340992 ; 4704191817402712297466757026195655068188568933808340992 fr. 49443836348054245949

parmi les protégés du conseil municipal et du gouvernement. On voit d'ici l'importance de ces bureaux et des cadres. De là une perte de bénéfices considérable.

D'autre part, les marchés se feront sur un prix moyen de 10 francs par hectare, ce qui est une baisse, comme pouvait le faire la Compagnie du Gaz. Par là même, on perdra une partie des bénéfices.

Le rapporteur a déclaré que la régie du gaz avait parfaitement réussi en Angleterre. La vérité est que toutes les communes qui ont participé à ce système sont extrêmement surchargées.

Avec la régie, enfin, on n'est nullement assuré de pouvoir donner le gaz à 20 centimes.

M. Adrien Veber. — La ville de Paris a dû refuser toutes les demandes de concessions qui se sont présentées et elle a bien fait, car il est démontré, aujourd'hui, que tous les demandeurs étaient d'accord avec la Compagnie du Gaz, que M. Georges Berry tout le premier comprenait et que les tribunaux ont, d'ailleurs, forcés à rembourser à la ville de Paris un certain nombre de millions.

Le conseil municipal n'a pas entendu voter un texte « ne varietur », j'espère que la Chambre se ralliera au projet qui lui est soumis, de façon qu'une solution interviene le plus tôt possible et que les pouvoirs publics puissent se mettre d'accord avant le 1^{er} janvier, afin de permettre à la ville de Paris d'organiser en temps utile la régie directe. (Très bien à gauche.)

Sans autre discussion, l'article 2 est adopté par 332 voix contre 233.

L'article 3, qui organise la régie, est adopté à mains levées.

On remplace seulement les mots : « Service municipal autonome » par ceux-ci : « Service municipal distinct ».

Les articles 4 à 14 sont relatifs à l'administration de la régie.

M. Congy demande que la loi réserve aux ouvriers et employés de la régie un certain nombre de places dans le conseil d'administration.

L'amendement, combattu par la commission, est repoussé par 297 voix contre 43.

La Chambre perd une heure à discuter le paragraphe 3 de l'article 4 qui traite de la répartition des administrateurs.

M. Maurice Spronck demande que, sur les 12 membres du conseil d'administration, dont 6 sont nommés par le préfet et 6 par le conseil municipal, le préfet ne puisse révoquer que les membres nommés par lui.

Cette proposition est repoussée par 363 voix contre 199.

M. Congy propose ensuite qu'aucun administrateur ne puisse révoquer qu'après avis du conseil municipal.

Ce deuxième amendement est aussi repoussé par 333 voix contre 186.

Le texte de la commission reste intact. Les administrateurs peuvent être révoqués par arrêté motivé du préfet et après avis du conseil municipal.

Il est adopté sans autre débat.

Les articles 4 à 10 sont adoptés.

On renvoie à demain la suite de la discussion.

Effectivement, le président du Conseil vient de déclarer que M. Rouvier, encore malade ne pourrait venir demain discuter l'impôt sur le revenu.

M. Magnaudé demande que la Chambre dise qu'elle entend maintenir l'ordre du jour, l'impôt sur le revenu. Il en est ainsi décidé par 454/17.

On se sépare à 6 h. 35.

AUTOUR DU PARLEMENT

Paris, 24 octobre.

Le Cas du Commandant Cuignet

C'est demain mardi, au début de la séance, que la Chambre fixera la date de la discussion de l'interpellation de M. Lannes de Montebello sur le cas du commandant Cuignet.

L'interpellateur demandera la discussion immédiate. Il faut s'attendre à un débat mouvementé sur cette fixation de date et à un débat plus mouvementé encore, si la discussion immédiate est ordonnée.

Le Budget de l'Intérieur

On a distribué aujourd'hui le rapport de M. Mulot sur le budget de l'Intérieur.

Ce budget soulève généralement de gros débats sur la suppression des sous-préfets et sur celle des fonds secrets. Il est probable que M. Combes n'y échappera pas cette année. La commission du budget, nous l'avons dit, réduit le chapitre relatif aux sous-préfets de 100.000 francs, réduction correspondant à la suppression de vingt-deux sous-préfets de troisième classe, au choix du gouvernement.

M. Mulot se contente de cette réforme. Pour combattre la suppression totale, il se livre à l'apologie des services de ces honorables fonctionnaires, que l'on voit cependant plus souvent à Paris que dans leurs lieux de résidence. Il est vrai qu'ils ont d'autres besognes. Témoins, M. Schmidt.

En ce qui concerne les fonds secrets, la commission a réduit de 200.000 francs, sans observations importantes. Il est probable que certains députés ne s'en contenteront pas et que quelques dissidents demanderont la suppression complète des fonds secrets.

La Loi de deux ans au Sénat

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. de Freycinet pour commencer l'examen de la proposition de loi de M. Rolland, relative à la réduction du service militaire à deux ans, telle qu'elle revient de la Chambre des députés.

M. Rolland, rapporteur, a exposé que la Chambre des députés avait adopté sans aucune modification quarante-quatre articles de sa proposition votée par le Sénat,

qu'elle avait en revanche plus ou moins modifié dans le fond ou dans la forme cinquante-huit articles de cette proposition. Sur ces cinquante-huit articles ainsi modifiés, la commission paraît ne devoir en maintenir que cinq ou six, sur lesquels elle maintiendrait son opinion précédente.

Malgré, avant d'entrer dans les détails de la discussion, la commission sénatoriale a décidé de convoquer et d'entendre le ministre de la guerre.

La commission a arrêté son examen à l'article 20. Elle a réservé un certain nombre d'articles constituant des questions d'ordre juridique et pénal, notamment les dispositions relatives à l'incorporation dans les bataillons d'Afrique au sujet desquelles elle entendra prochainement le ministre de la guerre.

En ce qui touche, notamment, la fixation de la commission à décidé de supprimer le chiffre de 75 centimes et de faire établir cette quotité par la loi de finances. La commission continuera son examen samedi prochain.

Les Retraites des Instituteurs

M. Denoix, sénateur de la Dordogne, vient d'adresser la lettre suivante au ministre de l'instruction publique :

Monsieur le ministre,

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de vous signaler les mauvais effets produits par l'ajournement indéfini des demandes d'admission à la retraite des instituteurs, infirmes, incapables de continuer leurs services, ou bien en congé de maladie, sans paye, remplissant cependant toutes les conditions d'âge et de service, pour obtenir leur pension de retraite.

Cette pratique, aussi compromettante pour le bon renom de l'enseignement primaire public, que décourageante pour le personnel enseignant dont elle arrête l'avancement, est humiliante pour le gouvernement, menaçant de se prolonger en éternité.

Je l'honneur de vous prévenir de mon intention de vous interpellé sur cette question. Veuillez agréer, etc.

DENOIX, sénateur de la Dordogne.

M. Denoix demandera que son interpellation soit discutée à la séance de jeudi ou de vendredi.

CHEZ LES SOCIALISTES

La Politique du Parti

Paris, 24 octobre.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil national du Parti socialiste français (jaunistes) a tenu hier sa deuxième séance pour étudier les conditions de l'unité socialiste.

La discussion a été très longue, très animée. MM. Viviani, Renaudel, Uriy, Revillon et Jaurès y ont pris part. Finalement, on a adopté le projet de résolution suivant qui laisse les choses en l'état :

Le parti socialiste français, résolu à poursuivre l'organisation du prolétariat en parti de classe, à persévérer dans la propagande pour le but final du socialisme, comme à s'employer énergiquement à empêcher la dissolution sociale, à assurer la laïcité complète de l'enseignement et de l'Etat et à garantir les libertés politiques contre toute menace de réaction ;

Considérant que le Parti socialiste, en aidant la démocratie républicaine à faire aboutir la loi de deux ans, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, la séparation des Eglises et de l'Etat, aura servi dans la mesure de ses forces la République et le prolétariat sans rien aliéner de sa nécessaire autonomie, qui aura ainsi le droit si les premières réformes promises avortent, de faire porter à la seule classe bourgeoise la responsabilité de cet échec ;

Considérant que les négociations qui vont s'ouvrir pour l'unité entre les diverses fractions socialistes permettront de préciser la tactique qui doit résulter pour le socialisme français d'une des décisions des congrès socialistes internationaux ;

Décide de se faire représenter par une délégation de quinze membres à la commission d'unité socialiste, qui aura pour mandat de préparer les bases d'un accord et qui, en cas de divergence de vues, fera appel aux bons offices du bureau socialiste international ;

Il décide en outre de porter cette résolution, adoptée par lui à l'unanimité, à la connaissance de toutes les organisations socialistes nationales et de toutes les fédérations autonomes constituées sur la base des principes socialistes, ainsi qu'à la connaissance du bureau international.

LA GUERRE Russo-Japonaise

TOUJOURS LA MARCHÉ EN AVANT DES RUSSSES. QUELQUES SUCCES. — LE BOMBARDEMENT DE PORT-ARTHUR. — L'ESCADRE RUSSE A CHERBOURG

Les Japonais repoussés. — Occupation de Cha-Ho par les Russes

Saint-Petersbourg, 24 octobre.

Les Russes ont détruit entièrement, hier, la station de Cha-Ho, au moyen de l'artillerie, forçant ainsi les Japonais à rétrograder de trois kilomètres au sud, avec des pertes considérables. Le colonel Pankoff, commandant un régiment et 22 soldats ont été tués dans cette affaire.

Le correspondant à Moukden de la *Novot Vremia* télégraphie que les Japonais ont canonné, le 20 octobre, la colline de Poutiloff. La nuit suivante, ils ont évacué subitement le village de Cha-Ho-Pou, dont les Russes occupent une partie, se trouvant ainsi séparés des Japonais par la rivière Cha-Ho.

Les deux rives de cette rivière sont maintenant au pouvoir des Russes, qui se trouvent partout près de l'ennemi et, même en certains endroits, en contact immédiat, comme dans le village de Lin-Chin-Pou, où seulement une large rue les sépare. Russes et Japonais s'y surveillent vigilement. Il suffit qu'un homme paraisse pour qu'aussitôt une centaine de fusils se braquent sur lui.

La nourriture est apportée aux soldats de nuit avec de grandes précautions. Les Russes vont au puits par une fosse récemment creusée. Aucun parti ne veut céder à l'autre. Le temps est froid. La nuit, la température s'abaisse jusqu'à 8° au-dessous de zéro.

La situation des soldats est très pénible. Des mesures actives ont été prises pour munir les soldats russes de vêtements chauds.

L'artillerie russe a détruit le château d'eau de la station de Cha-Ho, qui servait aux Japonais de point d'observation. Les Japonais ont évacué Cha-Ho. Leurs avant-gardes se retirent au sud, à trois kilomètres de la rivière, dans de grands retranchements.

Du 19 au 22 octobre, l'artillerie russe a tiré sans interruption et a commencé à agir avec des canons de siège.

Le correspondant de la *Rouss* confirme que les Russes ont occupé la station de Cha-Ho qu'ils ont trouvée évacuée par les Japonais.

La prochaine bataille

Saint-Petersbourg, 24 octobre.

Selon les renseignements donnés par l'état-major, l'acalmie actuelle durera encore quelques jours, mais une grande bataille est attendue au sud de la station de Cha-Ho.

Pieurs brigades d'artillerie sont parties il y a deux semaines pour l'Extrême-Orient et vont arriver sous peu sur le théâtre de la guerre. La nouvelle de cet envoi n'a pas été rendue publique officiellement. On espère que ces batteries arriveront à temps pour prendre une part active au dénouement qui se prépare au sud de Moukden.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

L'assaut général prochain

Ché-Fou, 24 octobre.

Dans l'après-midi du 16, les Japonais ont recommencé à attaquer les ouvrages extérieurs d'Er-Long-Chan, et, après quatre heures de combat, ont réussi à prendre un certain nombre de retranchements et une petite colline.

On croit, à Dahn, qu'un assaut général aura lieu bientôt.

L'Escadre de la Baltique

Villagarcia, 24 octobre.

Les navires allemands *Blugia*, *Milos* et *Wienzel*, chargés de charbon, mouillent dans le port.

Cherbourg, 24 octobre.

Les trois torpilleurs russes arrivés hier matin avec le transport *Korea* ont appareillé ce matin après ravitaillement. Personne des navires russes, à l'exception d'un vagueur, n'est descendu à terre.

Les torpilleurs russes sont munis de télégraphie sans fil. L'amiral leur a recommandé, la nuit dernière, de redoubler de vigilance.

Une Prétention Insoutenable

Londres, 24 octobre.

Le *Globe* demande que des navires anglais fient l'escadre de la Baltique jusque dans l'océan Pacifique et que M. Deleassé s'oppose au ravitaillement de charbon dans le port de Cherbourg.

L'Escadre russe à Cherbourg

Cherbourg, 24 octobre.

La flottille de contre-torpilleurs russes, composée du *Blestitsky*, commandant Shamov, du *Besoupretych* et du *Dracy*, ainsi que du transport *Corea*, après avoir fait des vivres et du charbon, a appareillé ce matin, à 9 heures 45, faisant route par la passe de l'ouest pour une destination inconnue.

DRAME DE COUR

Le mystère de Montenegro

Paris, 24 octobre.

La *Stampa* de Belgrade publie un récit étrange et plein d'insinuations au sujet de la mort subite de M. Schaulitch, ministre de la justice de Montenegro, décedé ces jours derniers.

Originaire de Herzégovine, M. Schaulitch était devenu ministre du prince de Montenegro à l'âge de trente-deux ans, succédant au comte Louis de Vornovitch, et en fonctions depuis l'année 1903. Très aimé des jeunes gens, il était, par ses idées, par la liberté de son parler et de ses allures, une sorte de chef de ce qu'on appelle en Occident, dans la littérature, la politique et quelquefois même dans le clergé, le parti des *jeunes*. La cour et le prince ne l'aimaient pas.

Le 1^{er} au soir, il dina à la cour. Rentré chez lui, il se plaignait subitement de crampes d'estomac. Sa femme courut appeler le médecin de la cour, mais son mari était déjà mort quand elle revint.

La famille, soupçonnant que les causes de cette mort pouvaient être naturelles, demanda l'autopsie au médecin de la cour, qui refusa de la faire, et le défunt fut enterré sans autres formalités.

Le journal serbe insiste sur ce fait que le

défunt sortait de dîner chez le prince ; que le prince ne l'aimait pas ; que l'autopsie fut refusée par le médecin de la cour. Il convient extrêmement de lui laisser la responsabilité des détails et surtout des insinuations qui paraissent fort aventureuses, quoique les drames de cour ne soient pas chose absolument inédite dans l'histoire.

Le journal *Travinskyi Glasnik* déplore vivement les bruits faux et tendancieux répandus par une partie de la presse de Belgrade contre le prince de Montenegro à propos de la mort du ministre de la justice du Montenegro, M. Schaulitch.

L'élection présidentielle aux Etats-Unis

New York, 24 octobre.

A mesure qu'approche la date des élections, le 8 novembre, la campagne présidentielle prend un caractère plus violent. Les orateurs et les journaux du parti démocrate commentent vivement la lettre écrite par M. Roosevelt à un ami, où il laissait clairement entendre qu'il était au courant des intrigues des conspirateurs panaméens et qu'il les encourageait à aller de l'avant.

On ne sait comment ce document est tombé dans les mains des adversaires de Roosevelt. Sa publication a d'autant plus d'importance que le président déclarait, avant-hier encore, que la révolution de Panama l'avait surpris comme tout le monde.

Le président admet maintenant qu'il était au courant des menées des révolutionnaires et qu'il les a aidés. Il voulait avoir Panama, déclare-t-il, pour y construire la nouvelle voie de communication qui changera les destinées du peuple américain, et il l'aurait eue de toute façon, même s'il avait dit déclarer la guerre.

Certains Etats sont encore douteux. On ne sait pour quel parti votera le Colorado, le Connecticut, le Delaware et sept autres Etats. Les démocrates s'attribuent d'avance 108 votes, sans parler des 151 votes des Etats du Sud, ce qui leur assurerait 259 votes en faveur du juge Parker. Les républicains comptent sur 314 votes, alors que 239 suffiraient pour assurer la réélection de M. Roosevelt.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Paris, 24 octobre.

La *Liberté* affirme tenir de source absolue certaine qu'en ce moment, au ministère de la guerre, on s'occupe activement d'empêcher d'être jugée au fond l'affaire du lieutenant-colonel Rollin, des capitaines Dautriche, Marschal et Françoise.

Le procureur général Baudouin, dit notre confrère, est un des indigènes de cette nouvelle machination. On veut à tout prix empêcher les débats du procès et, sous prétexte de la loi d'amnistie, tout escamoter, tout finir en une demi-heure.

« Nous savons, dit-il encore, que le commissaire du gouvernement a été à ce propos l'objet de sollicitations qui ressemblaient fort à des ordres.

« Il a même manifesté des velléités de résistance. On dit pourtant que, devant l'autorité de la Cour de cassation, appuyée par M. le contrôleur général de la Cour, le commissaire du gouvernement aurait cédé. Tous les préparatifs que l'on fait en ce moment dans l'immeuble de la rue du Cherche-Midi, comme pour une longue suite d'audiences, ne sont que du trompe-l'œil.

La deuxième flottille, composée des contre-torpilleurs *Bum*, *Bodry*, *Bedory* et *Bustri*, procède actuellement à l'embarquement de son charbon, le long du transport charbonnier *Kitoy*. Cette force navale doit quitter ce soir Cherbourg.

Le bruit court que des navires japonais croisent dans la Manche. Le vice-amiral Rojdestvensky, qui commande l'escadre de la Baltique, a télégraphié cette information aux contre-torpilleurs, par la télégraphie sans fil, en passant au large de Cherbourg.

L'Election de M. Audiffred et la Presse

M. Maurice Spronck, dans la *Liberté* (sur l'élection de M. Audiffred) :

Nous nous réjouissons de l'élection de M. Audiffred comme sénateur de la Loire, non pas seulement en raison du succès personnel d'un de nos plus éminents républicains, que nous estimons et que nous aimons, parce qu'il est toujours resté fidèle à sa doctrine et que l'appât des honneurs ne l'a jamais entraîné à de basses compromissions électorales ou parlementaires, nous nous en réjouissons encore et surtout parce que l'entrée au Palais national de la Loire et dans les conseils actuels de celui qui, la présidence de l'Association nationale républicaine, a pris la succession de Jules Ferry et de Spuller, constitue une victoire pour notre parti et un échec au gouvernement.

Les Débat (même sujet)

L'importance du scrutin d'hier vient surtout de l'homme qu'il s'agissait de remplacer et de celui qui a été élu à sa place. M. Waldeck-Rousseau n'était pas originaire du département de la Loire et n'y avait aucune attache personnelle.

Il y avait été appelé par qui ? Par M. Audiffred, qui était alors ministre dans la vie politique, afin qu'il pût mettre son beau talent au service de la cause modérée.

Et, en effet, pendant quelques années, M. Waldeck-Rousseau en a été l'apôtre avec une infatigable ténacité. On sait ce qu'il s'est passé depuis la rupture et les comptes entre les deux hommes et la fortune les a traités très diversement.

M. Waldeck-Rousseau est devenu le maître

de la République. M. Audiffred, tombé dans la disgrâce, a été rejeté parmi ces parias contre lesquels le gouvernement et l'administration s'acharnent, mais il ne s'est laissé ni émouvoir, ni décourager, et, aujourd'hui, par un juste retour des choses d'en haut, il succède à M. Waldeck-Rousseau.

On peut constater combien l'influence de celui-ci dans le département de la Loire a été éphémère : elle ne lui a pas survécu, si même elle y a duré autant que lui. Après une perturbation toute superficielle, les choses rentrent dans l'ordre et M. Audiffred occupe la place qui lui appartient. Son succès n'est pas un sentiment pour lui, mais pour la cause qu'il a toujours défendue et à laquelle les électeurs sénateurs de la Loire sont malgré tout restés fidèles.

L'ACCIDENT DE CHOUZY

Decouverte d'une nouvelle victime

Blois, 24 octobre.

Cette nuit, en débarrant la voie sur le lieu où s'est produit le déraillement de Chouzy, on a trouvé un cadavre sous la locomotive du train 18.

Ce cadavre est celui de M. de Bluze, frère du fabricant des fameux simili-diamants. Le corps n'a pu être retiré que ce matin, à onze heures. La jambe droite était coupée net, à la hauteur du bassin. L'abdomen était enfoncé et l'os frontal brisé. On a retrouvé sur lui 3,200 fr. en billets de banque et 70 fr. en or.

On suppose que M. de Bluze a sauté du train de Nantes, qu'il a tamponné.

Tragique Fin d'une Liaison

Paris, 24 octobre.

Le faubourg Saint-Denis a été mis, dans la soirée d'hier, en émoi par un drame sanglant qui s'est terminé par la mort d'un des acteurs.

Voici ce que nous a révélé l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés :

Il y a un an environ, une jeune modiste, Thérèse L..., faisait la connaissance d'un employé, nommé Charles Chevrier, âgé de 22 ans.

Le couple loua un logement meublé, rue Rébeval, 27. Chacun des deux amoureux travaillait assidûment et était très heureux. Mais Chevrier, au dire des voisins, était très jaloux, et constamment faisait des scènes à son amie.

Cette dernière finit par se lasser de cette existence fatigante.

Thérèse finit par se décider à abandonner son amant, qui péchait par excès de jalousie et qui rendait son existence absolument intolérable.

Il y a dix jours, à la suite d'une de ces trop fréquentes querelles avec Charles, elle se décida à aller vivre seule dans un hôtel du Faubourg-Saint-Denis, où elle loua une modeste chambre. Elle voulait vivre à part.

Pendant quelques semaines, elle réussit à éviter toute rencontre avec Charles.

Mais, par un malheureux hasard, elle le rencontra avant-hier dans le Faubourg-Saint-Denis. Il s'approcha d'elle et la supplia de reprendre la vie commune.

Voyant qu'il n'obtenait rien, il alla jusqu'à la menacer, bref il la terrorisa à tel point, que Thérèse consentit, à contre-cœur, à le suivre.

Il passa la nuit avec elle et le matin, après l'avoir embrassée tendrement, il la quitta en lui déclarant qu'il revenait.

Il croyait avoir reconquis les faveurs de Thérèse.

Il se présenta donc à l'hôtel hier soir et il demanda au garçon si elle était chez elle ; celui-ci lui remit une lettre, dans laquelle Thérèse lui déclarait que tout était définitivement fini entre eux et qu'il ne devait conserver aucun espoir de la revoir.

Il écrivit alors une lettre qu'il remit à un commissionnaire, en la lui recommandant ; l'homme revint le trouver en lui disant qu'il n'y avait pas de réponse.

Avégué par la colère, il revint à l'hôtel et trouva Thérèse causant dans le bureau avec la patronne de l'hôtel.

— Alors, lui dit-il, tu ne veux pas reprendre la vie commune avec moi ?

— Jamais, répondit-elle, j'ai trop peur de vos accès de colère et de jalousie.

Charles ne dit pas un mot, mais prenant un revolver dans sa poche se tira une balle dans la tête.

Il tomba, baignant dans son sang. La mort avait été instantanée.

Son corps a été, sur l'ordre de M. Prieux, commissaire de police, transporté à son domicile, rue Rébeval.

Echos & Nouvelles

POUR S'AMUSER

Eugène Sué, dont on va prochainement célébrer le centenaire, ne dédaignait pas la plaisanterie. Il faisait partie d'une bande de célèbres mystificateurs.

Un de ses souffre-douleurs fut un concubine de la rue Teboul. Ce dernier était chargé comme une bête de billard. Remarquant un ami — autre victime — l'auteur du *Juste errant* lui dit : « Rendez-moi donc le service d'aller porter le portier de la maison qui vous aime, de vous donner une mèche de ses cheveux ; il saura ce que cela veut dire ».

L'ami, naïvement, alla adresser sa demande au concubine. Ce dernier l'invita poliment à entrer, et quand il fut dans la loge, lui administra une volée formidable.

pas plus haut qu'une botte et l'argent c'était déjà son Dieu.

— Pauvre homme, murmura Claude.

— Tandis que cet Arriblo... on dit que c'est un brave garçon. Eh ! sacrébleu, monsieur le docteur, il y en a encore... des braves gens ! Il y a vous. Je puis bien dire aussi : il y a moi. Pourquoi donc est-ce que nous n'en trouverions pas un troisième ?

Nous allons bien le trouver.

— Et tout de suite.

— Oui, nous vous l'avons.

Devant les cavaliers, en effet, s'ouvrait maintenant une avenue d'immenses magnolias dont la voûte épaisse conduisait à une porte massive.

— Une porte ouverte à deux battants sur la cour d'une maison de simple, mais confortable aspect... telle d'ailleurs que la plupart des résidences des riches propriétaires du pays.

A la vue de ces étrangers, un homme, — un domestique de la maison, évidemment, — s'était avancé pour les aider à descendre de cheval et pour tenir leurs montures.

— Don Arriblo, faisait-il avec la politesse déconcerneuse du pays, salue les seigneurs cavaliers qui lui font l'honneur de s'arrêter dans sa demeure.

— Et lui ? demanda le docteur.

— Oui, seigneur.

— Veuillez donc le prévenir que deux étrangers, deux Français, lui présentent leurs compliments les plus empressés et sollicitent de lui la faveur d'un moment d'entretien.

Don Arriblo était dans son cabinet de travail. Si les seigneurs veulent se donner la peine de me suivre.

L'homme avait fait signe à un jeune garçon de venir prendre les chevaux et de les conduire sous un hangar à l'abri du soleil.

Et, précédant le docteur et Césaire, il pénétra avec eux dans la maison, — traversa

Heureux temps, où l'on s'amuseait d'un rien, en faisant casser les reins à un ami !

LES PRÉNOMS

Le roi de Saxe, qui vient de mourir, se le grand nombre et la variété de ses prénoms. Cet excellent monarque s'appelait tout simplement : Frédéric-Auguste-Georges-Louis-Guillaume-Maximilien-Népomucène-Charles-Marie-Baptiste-Xavier-Cyrille-Romain. On voit que, ses sujets n'avaient, pour le désigner, que les embarras du

Au reste, le luxe des prénoms n'est pas un luxe uniquement royal et nous connaissons rempli plusieurs lignes sur les registres de l'état civil.

D'autres, dédaignant la quantité, se distinguant par la qualité. Un journal cite une jeune personne affaiblie du prénom de « République française ». J'ai connu, quant à moi, un brave homme qui appelait ses trois fils : le premier Socrate, le second Danton, le troisième Garibaldi, et un autre qui prénommait son trio de filles : Liberté, Egalité, Fraternité — trois noms de baptême (laïque) qui faisaient très bien devant leur patronymique de Gâteau.

Un de nos confrères publie le sensationnel, bizarre et abracadabrante télégramme, qui reçoit de son correspondant d'Algérie : « Le retour de M. Chaumli. — Alger, 13 octobre. — Le croiseur *Marsaillaise*, ayant à son bord M. Chaumli, a repris la mer à neuf heures du matin, à destination de Toulon.

« Les gardiens du palais ont empêché le candidat perpétuel irrité et malade de l'ont conduit à la questure ; après un court interrogatoire, il a été remis en liberté. »

Ah ! les inévit

LA VIE LYONNAISE

Tentative de Meurtre
PLACE RASPAIL

Une affaire mystérieuse. — Un gargon boulangier grièvement blessé. — Une arrestation.

Une scène dramatique a vivement impressionné hier soir, à 5 heures et demie, les nombreux passants qui se trouvaient de la partie de la place Raspail.

Trois hommes discutaient vivement, presque à l'angle du cours Gambetta, lorsqu'une personne s'arrêta et un des trois personnages se retourna. La discussion continua un instant et soudain un des deux belouards, tirant de sa poche une arme, en fit deux coups à la tête de son adversaire qui tomba en poussant un cri de douleur, le visage au sang.

L'agresseur prit immédiatement la fuite, poursuivi par plus de deux cents personnes criant : « à l'assassin, arrêtez-le ! ». Bienôt une foule énorme s'assembla et l'on parvint à arrêter le misérable qui essayait de se débattre en poussant un cri de désespoir. Les policiers se précipitèrent sur le cadavre et le transportèrent à l'hôtel-Dieu.

Tandis que trois gardiens de la paix qui étaient accourus conduisaient l'individu au poste de la place du Pont, suivis par plus de 300 personnes poussant les cris de « A mort ! à l'eau ! », des passants s'étaient portés au secours de la victime qui gisait inanimée, perdant son sang en abondance.

Le malheureux fut porté dans une pharmacie du cours Gambetta où il fut pansé et la voiture d'ambulance le transporta ensuite à l'hôtel-Dieu.

Le blessé, qui est un jeune homme de 35 ans, nommé Antoine Servanin, garçon boulangier, originaire d'Heyrieux (Isère) et demeurant, rue Mazargues, avait été frappé avec une brutalité inouïe par un casse-tête muni de dents en acier, arme terrible qui fut retrouvée sur la chaussée.

Il portait trois blessures profondes au front, à l'œil et à la tempe.

Malgré son état de faiblesse, le pauvre gargon put donner quelques détails sur les causes de son agression.

D'après ses déclarations, il se trouvait tranquillement assis sur un banc de la place Raspail lorsque deux individus aux allures louches, qui le dévisageaient depuis un instant, vinrent lui chercher querelle en l'accusant d'être un indicateur de la police.

Servanin protesta et se leva pour s'en aller ; c'est alors qu'il fut frappé.

Il affirme ne pas connaître les deux individus.

L'état du pauvre gargon est très grave, et l'on ne peut encore prévoir les conséquences de cette lâche agression.

L'individu arrêté se nomme Joanny Paul-Bert, 199, il a été conduit dans la soirée au dépôt, sous bonne escorte, les agents devant le défendre contre la fureur de la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Naturellement l'asson ne donne pas la même version que sa victime.

L'enquête nous fixera bientôt sur les véritables causes de cette tentative de meurtre.

TERrible CHUTE

Un ouvrier maçon grièvement blessé.

Un terrible accident est arrivé hier soir à deux heures, dans les chantiers d'une maison en construction, 22, chemin de Vaiseux.

L'immeuble en construction est élevé environ de sept mètres, un ouvrier maçon, nommé Feste, âgé d'une trentaine d'années était occupé au sommet du mur, lorsque soudain, pris sans doute d'un vertige, le malheureux perdit l'équilibre et tomba dans le vide, en poussant un cri déchirant.

Il vint s'abattre lourdement parmi les matériaux.

Ses camarades se portèrent aussitôt au secours de l'infortuné qui gisait sur le sol, dans une mare de sang et poussant des gémissements de douleur.

On le transporta immédiatement dans un établissement voisin où des soins lui furent prodigués, mais vu la gravité de son état, il fut amené à l'hôtel-Dieu par les soins de son patron, M. Chassagné, entrepreneur, grande rue St-Clair, 143.

Feste était tombé sur la tête et s'était fracturé le bas du crâne. Il ne pouvait prononcer une parole et perdait son sang, par la bouche, le nez et les oreilles. Il avait en outre la jambe gauche brisée.

L'état du malheureux ouvrier est considéré comme désespéré.

PRIS ENTRE DEUX WAGONS

A la gare des Brotteaux. — Un wagon qui déraille. — Un blessé.

Un douloureux accident s'est produit hier soir à 6 heures, à la gare des Brotteaux, sur la voie construite le long du boulevard Pommeroy pour les travaux de terrassement de la ligne.

Un train de ballast suivait la ligne, transportant du gravier et des matériaux. Le train venait de franchir le pont de la gare, lorsque soudain, le wagon n° 14, qui était chargé de ballast, se détacha du train et se précipita vers le quai.

Le wagon, qui était chargé de ballast, se précipita vers le quai et se renversa sur le côté, entraînant avec lui le wagon n° 15, qui était chargé de matériaux.

Un homme qui se trouvait sur le quai fut pris entre les deux wagons et fut blessé grièvement.

CHRONIQUE

LE "DEPUTE DE LYON"

M. Augagneur, médecin, professeur, maire de Lyon, directeur de théâtre, commissaire de police, est candidat à la députation, pour le 1er scrutin, à la salle de la Périe, sur le Plateau, en la première réunion publique qui ouvre sa campagne électorale.

Ce qu'il y dit ? Mon Dieu vous le savez. Il convient avec son ordinaire modestie, qu'il est le seul homme capable de faire le bon de ses futurs électeurs et en cela il n'est nullement acte de candidat.

Mais il ajouta deux déclarations bonnes à retenir. Tout d'abord celle qu'il n'abandonnerait point la mairie, et ceci peut sembler quelque peu étrange de la part d'un homme qui reprochait à M. Gaurieu, à la fois, conseiller municipal et sénateur.

Il est vrai qu'il eut soin d'insister avec

LA VIE LYONNAISE

Tentative de Meurtre
PLACE RASPAIL

Une affaire mystérieuse. — Un gargon boulangier grièvement blessé. — Une arrestation.

Une scène dramatique a vivement impressionné hier soir, à 5 heures et demie, les nombreux passants qui se trouvaient de la partie de la place Raspail.

Trois hommes discutaient vivement, presque à l'angle du cours Gambetta, lorsqu'une personne s'arrêta et un des trois personnages se retourna. La discussion continua un instant et soudain un des deux belouards, tirant de sa poche une arme, en fit deux coups à la tête de son adversaire qui tomba en poussant un cri de douleur, le visage au sang.

L'agresseur prit immédiatement la fuite, poursuivi par plus de deux cents personnes criant : « à l'assassin, arrêtez-le ! ». Bienôt une foule énorme s'assembla et l'on parvint à arrêter le misérable qui essayait de se débattre en poussant un cri de désespoir. Les policiers se précipitèrent sur le cadavre et le transportèrent à l'hôtel-Dieu.

Tandis que trois gardiens de la paix qui étaient accourus conduisaient l'individu au poste de la place du Pont, suivis par plus de 300 personnes poussant les cris de « A mort ! à l'eau ! », des passants s'étaient portés au secours de la victime qui gisait inanimée, perdant son sang en abondance.

Le malheureux fut porté dans une pharmacie du cours Gambetta où il fut pansé et la voiture d'ambulance le transporta ensuite à l'hôtel-Dieu.

Le blessé, qui est un jeune homme de 35 ans, nommé Antoine Servanin, garçon boulangier, originaire d'Heyrieux (Isère) et demeurant, rue Mazargues, avait été frappé avec une brutalité inouïe par un casse-tête muni de dents en acier, arme terrible qui fut retrouvée sur la chaussée.

Il portait trois blessures profondes au front, à l'œil et à la tempe.

Malgré son état de faiblesse, le pauvre gargon put donner quelques détails sur les causes de son agression.

D'après ses déclarations, il se trouvait tranquillement assis sur un banc de la place Raspail lorsque deux individus aux allures louches, qui le dévisageaient depuis un instant, vinrent lui chercher querelle en l'accusant d'être un indicateur de la police.

Servanin protesta et se leva pour s'en aller ; c'est alors qu'il fut frappé.

Il affirme ne pas connaître les deux individus.

L'état du pauvre gargon est très grave, et l'on ne peut encore prévoir les conséquences de cette lâche agression.

L'individu arrêté se nomme Joanny Paul-Bert, 199, il a été conduit dans la soirée au dépôt, sous bonne escorte, les agents devant le défendre contre la fureur de la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Naturellement l'asson ne donne pas la même version que sa victime.

L'enquête nous fixera bientôt sur les véritables causes de cette tentative de meurtre.

TERrible CHUTE

Un ouvrier maçon grièvement blessé.

Un terrible accident est arrivé hier soir à deux heures, dans les chantiers d'une maison en construction, 22, chemin de Vaiseux.

L'immeuble en construction est élevé environ de sept mètres, un ouvrier maçon, nommé Feste, âgé d'une trentaine d'années était occupé au sommet du mur, lorsque soudain, pris sans doute d'un vertige, le malheureux perdit l'équilibre et tomba dans le vide, en poussant un cri déchirant.

Il vint s'abattre lourdement parmi les matériaux.

Ses camarades se portèrent aussitôt au secours de l'infortuné qui gisait sur le sol, dans une mare de sang et poussant des gémissements de douleur.

On le transporta immédiatement dans un établissement voisin où des soins lui furent prodigués, mais vu la gravité de son état, il fut amené à l'hôtel-Dieu par les soins de son patron, M. Chassagné, entrepreneur, grande rue St-Clair, 143.

Feste était tombé sur la tête et s'était fracturé le bas du crâne. Il ne pouvait prononcer une parole et perdait son sang, par la bouche, le nez et les oreilles. Il avait en outre la jambe gauche brisée.

L'état du malheureux ouvrier est considéré comme désespéré.

PRIS ENTRE DEUX WAGONS

A la gare des Brotteaux. — Un wagon qui déraille. — Un blessé.

Un douloureux accident s'est produit hier soir à 6 heures, à la gare des Brotteaux, sur la voie construite le long du boulevard Pommeroy pour les travaux de terrassement de la ligne.

Un train de ballast suivait la ligne, transportant du gravier et des matériaux. Le train venait de franchir le pont de la gare, lorsque soudain, le wagon n° 14, qui était chargé de ballast, se détacha du train et se précipita vers le quai.

Le wagon, qui était chargé de ballast, se précipita vers le quai et se renversa sur le côté, entraînant avec lui le wagon n° 15, qui était chargé de matériaux.

Un homme qui se trouvait sur le quai fut pris entre les deux wagons et fut blessé grièvement.

CHRONIQUE

LE "DEPUTE DE LYON"

M. Augagneur, médecin, professeur, maire de Lyon, directeur de théâtre, commissaire de police, est candidat à la députation, pour le 1er scrutin, à la salle de la Périe, sur le Plateau, en la première réunion publique qui ouvre sa campagne électorale.

Ce qu'il y dit ? Mon Dieu vous le savez. Il convient avec son ordinaire modestie, qu'il est le seul homme capable de faire le bon de ses futurs électeurs et en cela il n'est nullement acte de candidat.

Mais il ajouta deux déclarations bonnes à retenir. Tout d'abord celle qu'il n'abandonnerait point la mairie, et ceci peut sembler quelque peu étrange de la part d'un homme qui reprochait à M. Gaurieu, à la fois, conseiller municipal et sénateur.

Il est vrai qu'il eut soin d'insister avec

LA VIE LYONNAISE

Tentative de Meurtre
PLACE RASPAIL

Une affaire mystérieuse. — Un gargon boulangier grièvement blessé. — Une arrestation.

Une scène dramatique a vivement impressionné hier soir, à 5 heures et demie, les nombreux passants qui se trouvaient de la partie de la place Raspail.

Trois hommes discutaient vivement, presque à l'angle du cours Gambetta, lorsqu'une personne s'arrêta et un des trois personnages se retourna. La discussion continua un instant et soudain un des deux belouards, tirant de sa poche une arme, en fit deux coups à la tête de son adversaire qui tomba en poussant un cri de douleur, le visage au sang.

L'agresseur prit immédiatement la fuite, poursuivi par plus de deux cents personnes criant : « à l'assassin, arrêtez-le ! ». Bienôt une foule énorme s'assembla et l'on parvint à arrêter le misérable qui essayait de se débattre en poussant un cri de désespoir. Les policiers se précipitèrent sur le cadavre et le transportèrent à l'hôtel-Dieu.

Tandis que trois gardiens de la paix qui étaient accourus conduisaient l'individu au poste de la place du Pont, suivis par plus de 300 personnes poussant les cris de « A mort ! à l'eau ! », des passants s'étaient portés au secours de la victime qui gisait inanimée, perdant son sang en abondance.

Le malheureux fut porté dans une pharmacie du cours Gambetta où il fut pansé et la voiture d'ambulance le transporta ensuite à l'hôtel-Dieu.

Le blessé, qui est un jeune homme de 35 ans, nommé Antoine Servanin, garçon boulangier, originaire d'Heyrieux (Isère) et demeurant, rue Mazargues, avait été frappé avec une brutalité inouïe par un casse-tête muni de dents en acier, arme terrible qui fut retrouvée sur la chaussée.

Il portait trois blessures profondes au front, à l'œil et à la tempe.

Malgré son état de faiblesse, le pauvre gargon put donner quelques détails sur les causes de son agression.

D'après ses déclarations, il se trouvait tranquillement assis sur un banc de la place Raspail lorsque deux individus aux allures louches, qui le dévisageaient depuis un instant, vinrent lui chercher querelle en l'accusant d'être un indicateur de la police.

Servanin protesta et se leva pour s'en aller ; c'est alors qu'il fut frappé.

Il affirme ne pas connaître les deux individus.

L'état du pauvre gargon est très grave, et l'on ne peut encore prévoir les conséquences de cette lâche agression.

L'individu arrêté se nomme Joanny Paul-Bert, 199, il a été conduit dans la soirée au dépôt, sous bonne escorte, les agents devant le défendre contre la fureur de la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Naturellement l'asson ne donne pas la même version que sa victime.

L'enquête nous fixera bientôt sur les véritables causes de cette tentative de meurtre.

TERrible CHUTE

Un ouvrier maçon grièvement blessé.

Un terrible accident est arrivé hier soir à deux heures, dans les chantiers d'une maison en construction, 22, chemin de Vaiseux.

L'immeuble en construction est élevé environ de sept mètres, un ouvrier maçon, nommé Feste, âgé d'une trentaine d'années était occupé au sommet du mur, lorsque soudain, pris sans doute d'un vertige, le malheureux perdit l'équilibre et tomba dans le vide, en poussant un cri déchirant.

Il vint s'abattre lourdement parmi les matériaux.

Ses camarades se portèrent aussitôt au secours de l'infortuné qui gisait sur le sol, dans une mare de sang et poussant des gémissements de douleur.

On le transporta immédiatement dans un établissement voisin où des soins lui furent prodigués, mais vu la gravité de son état, il fut amené à l'hôtel-Dieu par les soins de son patron, M. Chassagné, entrepreneur, grande rue St-Clair, 143.

Feste était tombé sur la tête et s'était fracturé le bas du crâne. Il ne pouvait prononcer une parole et perdait son sang, par la bouche, le nez et les oreilles. Il avait en outre la jambe gauche brisée.

L'état du malheureux ouvrier est considéré comme désespéré.

PRIS ENTRE DEUX WAGONS

A la gare des Brotteaux. — Un wagon qui déraille. — Un blessé.

Un douloureux accident s'est produit hier soir à 6 heures, à la gare des Brotteaux, sur la voie construite le long du boulevard Pommeroy pour les travaux de terrassement de la ligne.

Un train de ballast suivait la ligne, transportant du gravier et des matériaux. Le train venait de franchir le pont de la gare, lorsque soudain, le wagon n° 14, qui était chargé de ballast, se détacha du train et se précipita vers le quai.

Le wagon, qui était chargé de ballast, se précipita vers le quai et se renversa sur le côté, entraînant avec lui le wagon n° 15, qui était chargé de matériaux.

Un homme qui se trouvait sur le quai fut pris entre les deux wagons et fut blessé grièvement.

CHRONIQUE

LE "DEPUTE DE LYON"

M. Augagneur, médecin, professeur, maire de Lyon, directeur de théâtre, commissaire de police, est candidat à la députation, pour le 1er scrutin, à la salle de la Périe, sur le Plateau, en la première réunion publique qui ouvre sa campagne électorale.

Ce qu'il y dit ? Mon Dieu vous le savez. Il convient avec son ordinaire modestie, qu'il est le seul homme capable de faire le bon de ses futurs électeurs et en cela il n'est nullement acte de candidat.

Mais il ajouta deux déclarations bonnes à retenir. Tout d'abord celle qu'il n'abandonnerait point la mairie, et ceci peut sembler quelque peu étrange de la part d'un homme qui reprochait à M. Gaurieu, à la fois, conseiller municipal et sénateur.

Il est vrai qu'il eut soin d'insister avec

LA VIE LYONNAISE

Tentative de Meurtre
PLACE RASPAIL

Une affaire mystérieuse. — Un gargon boulangier grièvement blessé. — Une arrestation.

Une scène dramatique a vivement impressionné hier soir, à 5 heures et demie, les nombreux passants qui se trouvaient de la partie de la place Raspail.

Trois hommes discutaient vivement, presque à l'angle du cours Gambetta, lorsqu'une personne s'arrêta et un des trois personnages se retourna. La discussion continua un instant et soudain un des deux belouards, tirant de sa poche une arme, en fit deux coups à la tête de son adversaire qui tomba en poussant un cri de douleur, le visage au sang.

L'agresseur prit immédiatement la fuite, poursuivi par plus de deux cents personnes criant : « à l'assassin, arrêtez-le ! ». Bienôt une foule énorme s'assembla et l'on parvint à arrêter le misérable qui essayait de se débattre en poussant un cri de désespoir. Les policiers se précipitèrent sur le cadavre et le transportèrent à l'hôtel-Dieu.

Tandis que trois gardiens de la paix qui étaient accourus conduisaient l'individu au poste de la place du Pont, suivis par plus de 300 personnes poussant les cris de « A mort ! à l'eau ! », des passants s'étaient portés au secours de la victime qui gisait inanimée, perdant son sang en abondance.

Le malheureux fut porté dans une pharmacie du cours Gambetta où il fut pansé et la voiture d'ambulance le transporta ensuite à l'hôtel-Dieu.

Le blessé, qui est un jeune homme de 35 ans, nommé Antoine Servanin, garçon boulangier, originaire d'Heyrieux (Isère) et demeurant, rue Mazargues, avait été frappé avec une brutalité inouïe par un casse-tête muni de dents en acier, arme terrible qui fut retrouvée sur la chaussée.

Il portait trois blessures profondes au front, à l'œil et à la tempe.

Malgré son état de faiblesse, le pauvre gargon put donner quelques détails sur les causes de son agression.

D'après ses déclarations, il se trouvait tranquillement assis sur un banc de la place Raspail lorsque deux individus aux allures louches, qui le dévisageaient depuis un instant, vinrent lui chercher querelle en l'accusant d'être un indicateur de la police.

Servanin protesta et se leva pour s'en aller ; c'est alors qu'il fut frappé.

Il affirme ne pas connaître les deux individus.

L'état du pauvre gargon est très grave, et l'on ne peut encore prévoir les conséquences de cette lâche agression.

L'individu arrêté se nomme Joanny Paul-Bert, 199, il a été conduit dans la soirée au dépôt, sous bonne escorte, les agents devant le défendre contre la fureur de la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Naturellement l'asson ne donne pas la même version que sa victime.

L'enquête nous fixera bientôt sur les véritables causes de cette tentative de meurtre.

TERrible CHUTE

Un ouvrier maçon grièvement blessé.

Un terrible accident est arrivé hier soir à deux heures, dans les chantiers d'une maison en construction, 22, chemin de Vaiseux.

L'immeuble en construction est élevé environ de sept mètres, un ouvrier maçon, nommé Feste, âgé d'une trentaine d'années était occupé au sommet du mur, lorsque soudain, pris sans doute d'un vertige, le malheureux perdit l'équilibre et tomba dans le vide, en poussant un cri déchirant.

Il vint s'abattre lourdement parmi les matériaux.

Ses camarades se portèrent aussitôt au secours de l'infortuné qui gisait sur le sol, dans une mare de sang et poussant des gémissements de douleur.

On le transporta immédiatement dans un établissement voisin où des soins lui furent prodigués, mais vu la gravité de son état, il fut amené à l'hôtel-Dieu par les soins de son patron, M. Chassagné, entrepreneur, grande rue St-Clair, 143.

Feste était tombé sur la tête et s'était fracturé le bas du crâne. Il ne pouvait prononcer une parole et perdait son sang, par la bouche, le nez et les oreilles. Il avait en outre la jambe gauche brisée.

L'état du malheureux ouvrier est considéré comme désespéré.

PRIS ENTRE DEUX WAGONS

A la gare des Brotteaux. — Un wagon qui déraille. — Un blessé.

Un douloureux accident s'est produit hier soir à 6 heures, à la gare des Brotteaux, sur la voie construite le long du boulevard Pommeroy pour les travaux de terrassement de la ligne.

Un train de ballast suivait la ligne, transportant du gravier et des matériaux. Le train venait de franchir le pont de la gare, lorsque soudain, le wagon n° 14, qui était chargé de ballast, se détacha du train et se précipita vers le quai.

Le wagon, qui était chargé de ballast, se précipita vers le quai et se renversa sur le côté, entraînant avec lui le wagon n° 15, qui était chargé de matériaux.

Un homme qui se trouvait sur le quai fut pris entre les deux wagons et fut blessé grièvement.

CHRONIQUE

LE "DEPUTE DE LYON"

M. Augagneur, médecin, professeur, maire de Lyon, directeur de théâtre, commissaire de police, est candidat à la députation, pour le 1er scrutin, à la salle de la Périe, sur le Plateau, en la première réunion publique qui ouvre sa campagne électorale.

Ce qu'il y dit ? Mon Dieu vous le savez. Il convient avec son ordinaire modestie, qu'il est le seul homme capable de faire le bon de ses futurs électeurs et en cela il n'est nullement acte de candidat.

Mais il ajouta deux déclarations bonnes à retenir. Tout d'abord celle qu'il n'abandonnerait point la mairie, et ceci peut sembler quelque peu étrange de la part d'un homme qui reprochait à M. Gaurieu, à la fois, conseiller municipal et sénateur.

Il est vrai qu'il eut soin d'insister avec

LA VIE LYONNAISE

Tentative de Meurtre
PLACE RASPAIL

Une affaire mystérieuse. — Un gargon boulangier grièvement blessé. — Une arrestation.

Une scène dramatique a vivement impressionné hier soir, à 5 heures et demie, les nombreux passants qui se trouvaient de la partie de la place Raspail.

Trois hommes discutaient vivement, presque à l'angle du cours Gambetta, lorsqu'une personne s'arrêta et un des trois personnages se retourna. La discussion continua un instant et soudain un des deux belouards, tirant de sa poche une arme, en fit deux coups à la tête de son adversaire qui tomba en poussant un cri de douleur, le visage au sang.

L'agresseur prit immédiatement la fuite, poursuivi par plus de deux cents personnes criant : « à l'assassin, arrêtez-le ! ». Bienôt une foule énorme s'assembla et l'on parvint à arrêter le misérable qui essayait de se débattre en poussant un cri de désespoir. Les policiers se précipitèrent sur le cadavre et le transportèrent à l'hôtel-Dieu.

Tandis que trois gardiens de la paix qui étaient accourus conduisaient l'individu au poste de la place du Pont, suivis par plus de 300 personnes poussant les cris de « A mort ! à l'eau ! », des passants s'étaient portés au secours de la victime qui gisait inanimée, perdant son sang en abondance.

Le malheureux fut porté dans une pharmacie du cours Gambetta où il fut pansé et la voiture d'ambulance le transporta ensuite à l'hôtel-Dieu.

Le blessé, qui est un jeune homme de 35 ans, nommé Antoine Servanin, garçon boulangier, originaire d'Heyrieux (Isère) et demeurant, rue Mazargues, avait été frappé avec une brutalité inouïe par un casse-tête muni de dents en acier, arme terrible qui fut retrouvée sur la chaussée.

Il portait trois blessures profondes au front, à l'œil et à la tempe.

Malgré son état de faiblesse, le pauvre gargon put donner quelques détails sur les causes de son agression.

D'après ses déclarations, il se trouvait tranquillement assis sur un banc de la place Raspail lorsque deux individus aux allures louches, qui le dévisageaient depuis un instant, vinrent lui chercher querelle en l'accusant d'être un indicateur de la police.

Servanin protesta et se leva pour s'en aller ; c'est alors qu'il fut frappé.

Il affirme ne pas connaître les deux individus.

L'état du pauvre gargon est très grave, et l'on ne peut encore prévoir les conséquences de cette lâche agression.

L'individu arrêté se nomme Joanny Paul-Bert, 199, il a été conduit dans la soirée au dépôt, sous bonne escorte, les agents devant le défendre contre la fureur de la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Naturellement l'asson ne donne pas la même version que sa victime.

L'enquête nous fixera bientôt sur les véritables causes de cette tentative de meurtre.

TERrible CHUTE

Un ouvrier maçon grièvement blessé.

Un terrible accident est arrivé hier soir à deux heures, dans les chantiers d'une maison en construction, 22, chemin de Vaiseux.

L'immeuble en construction est élevé environ de sept mètres, un ouvrier maçon, nommé Feste, âgé d'une trentaine d'années était occupé au sommet du mur, lorsque soudain, pris sans doute d'un vertige, le malheureux perdit l'équilibre et tomba dans le vide, en poussant un cri déchirant.

Il vint s'abattre lourdement parmi les matériaux.

